

Conférence consultative des Croix-Rouges

Au cours de son voyage en Grande-Bretagne, M. Max Huber a été l'objet d'attentions toutes spéciales ; en particulier, il a été reçu en audience par Sa Majesté le Roi George VI, auquel le président a. i. du Comité international a adressé les remerciements du Comité pour tout ce que l'Empire britannique avait fait pour soutenir son œuvre et lui a exposé, dans leurs grandes lignes, l'activité et la situation actuelle de cette institution.

Le président Huber a eu également des entretiens d'un grand intérêt avec les personnalités dirigeantes de la Croix-Rouge britannique, entre autres avec Lord Woolton, ancien ministre, président du Comité exécutif de la Croix-Rouge britannique, le feld-maréchal Lord Chetwoode, président du Comité exécutif de l'Organisation de guerre de la Croix-Rouge britannique et de l'Ordre de Saint-Jean, le major-général Sir John Kennedy, vice-président et la comtesse de Limerick, vice-présidente, ainsi qu'avec d'autres personnalités de la Croix-Rouge britannique.

M. Max Huber a été reçu par M. Ernest Bevin, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, par M. Hynde, chancelier du Duché de Lancaster, membre du Gouvernement britannique, par Sir Leith-Ross, président du Conseil européen de l'U.N.R.R.A. et M. Ondey Ward, membre de cette organisation et par Sir Herbert Emerson, haut-commissaire pour les réfugiés.

M. Max Huber a eu également l'honneur d'avoir un entretien avec le général Dwight Eisenhower et avec M. John Winant, ambassadeur des Etats-Unis à Londres.

Conférence consultative des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, convoquée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

JOURNÉES RÉSERVÉES AU COMITÉ INTERNATIONAL

Dans le cadre de la Conférence consultative des Croix-Rouges, convoquée par la Ligue et qui groupa à Genève, du 15 octobre

Conférence consultative des Croix-Rouges

au 3 novembre 1945, plus de cinquante délégués de quarante-trois Sociétés nationales, la Ligue a bien voulu consacrer deux journées au Comité international de la Croix-Rouge.

C'est ainsi que les 18 et 22 octobre, les représentants des Croix-Rouges ont été les hôtes du Comité international. La première de ces deux journées fut réservée à la visite de quelques services du Comité international de la Croix-Rouge. Les délégués parcourent, le matin, le bâtiment principal de l'Agence centrale des prisonniers de guerre. Les services techniques et les services nationaux, notamment, intéressèrent les visiteurs, qui eurent ainsi l'occasion de voir de près les rouages multiples de ce vaste organisme et de se faire une idée plus précise des problèmes nombreux, toujours nouveaux et souvent difficiles, qui se sont posés au Comité international et des solutions qui y ont été apportées. En particulier le traitement dont les listes officielles de renseignements font l'objet, les enquêtes et les demandes de recherche dont les Croix-Rouges étaient souvent les initiatrices, donnèrent aux délégués l'occasion de constater combien féconde fut la collaboration du Comité international de la Croix-Rouge et de leurs Sociétés et de quel prix fut le concours que ces Sociétés n'ont cessé de lui prêter.

Durant l'après-midi, les visiteurs se rendirent au Palais des Expositions, où se trouve l'un des vastes entrepôts de colis de vivres et de vêtements. Ils y virent de nombreux envois confiés par les Croix-Rouges au Comité international. Les visiteurs parcoururent ensuite les locaux du Service des secours intellectuels, locaux qui abritent les livres destinés aux prisonniers de guerre.

La seconde de ces journées, le lundi 22 octobre, fut entièrement consacrée à des séances de travail, qui eurent lieu dans les locaux de l'Agence centrale. Après un discours de bienvenue prononcé par M. A. Lombard, vice-président, l'on procéda à un échange de vues sur un premier projet, présenté par le Comité international, du programme de la réunion des Croix-Rouges dont, par sa 371^e circulaire, il avait préconisé la convocation pour 1946. Les délégués présents furent invités à compléter ce programme en indiquant les questions que, selon eux, les Sociétés nationales voudraient y voir inscrire encore. Une sem-

Conférence consultative des Croix-Rouges

blable demande sera adressée incessamment à toutes les Croix-Rouges.

Ces séances, qui se déroulèrent dans un esprit de cordialité et de parfaite compréhension, furent des plus fructueuses. Les représentants des Sociétés nationales approuvèrent à l'unanimité non seulement le principe même de la réunion des Croix-Rouges projetée pour 1946, réunion dont ils souhaitèrent qu'elle eût lieu dans le cours du premier semestre de cette année, mais aussi les divers points du projet de programme que leur soumettait le Comité international. Un certain nombre d'adjonctions furent d'ores et déjà proposées par certaines délégations et furent également acceptées.

Ainsi donc, un premier projet d'ordre du jour de la future réunion des Croix-Rouges put être mis sur pied. Cet ordre du jour, brièvement résumé, se diviserait en deux parties distinctes : d'une part, l'étude de la documentation préliminaire devant servir à la revision des Conventions humanitaires déjà existantes et à l'établissement de conventions nouvelles, et, d'autre part, l'étude des problèmes spécifiques de Croix-Rouge, notamment ceux qui ont trait à l'ensemble des activités des Sociétés nationales en temps de guerre. De plus, la réunion de 1946 servirait également à préparer, au moins en partie, la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, conférence qui eût dû normalement se tenir en 1942 et dont la guerre rendit la convocation impossible.

Après ces séances de travail, le Comité international réunit les participants à une réception intime dans la salle de l'Exposition du Palais du Conseil général. Ce fut une nouvelle occasion de resserrer les liens d'amitié qui ont toujours et si heureusement uni le Comité international aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Mentionnons encore que, dans le cadre de la Conférence consultative de la Ligue, une séance fut réservée aux activités conjointes du Comité international et de la Ligue, activités dont la principale a été accomplie jusqu'ici par la Commission mixte de secours.